

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 9 avril 2018 à 20 h à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents : Monsieur Denis Santerre, maire
 Madame Odette Simoneau, conseillère au siège #1
 Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2
 Monsieur Jean-Noël Veillette, conseiller au siège #3
 Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4
 Monsieur Jean-Daniel Laberge, conseiller au siège #5
 Madame Sylvie Bouffard, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20 h. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
 - 6.1. Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2017 (176.1 C.M.)
 - 6.2. Nomination du vérificateur externe pour l'exercice financier 2018 (966 C.M.)
7. **Sécurité publique**
 - 7.1. Nouveau parrain de la Sûreté du Québec (agent Gabriel Kelly)
8. **Transport**
 - 8.1. MTQ – Attestation des dépenses dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) pour l'exercice financier 2017
 - 8.2. Avis d'audition – Constat d'infraction en lien avec le Règlement sur les heures de conduites et de repos des conducteurs de véhicules lourds
 - 8.3. Réorganisation du travail – Engagement pour combler le nouveau poste de journalier à temps plein
 - 8.4. Modification de l'horaire de travail de la concierge pour l'entretien des bâtiments municipaux
 - 8.5. Remplacement des téléphones cellulaires des employés municipaux
 - 8.6. Rencontre avec la MRC de La Matanie relative au service de génie civil (10 avril à 19 h)
9. **Hygiène du milieu**
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
 - 10.1. Appui à la demande de Monsieur Réjean Ratté auprès de la CPTAQ
 - 10.2. Approbation des projets retenus dans le cadre du Fonds de visibilité Cartier 2018
 - 10.3. Corporation de développement – Diverses recommandations et suggestions
 - 10.4. Projet de la serre communautaire – Nomination d'un élu au sein du comité d'influence
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
 - 11.1. Appel d'offres pour la réalisation de travaux de rénovation au centre communautaire
 - 11.2. Approbation des états financiers vérifiés 2017 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables
 - 11.3. Création d'un organisme à but non lucratif (OBNL) pour la Résidence des Sables
 - 11.4. Dekhockey BDS – Demande d'utilisation des installations sportives et du centre communautaire
 - 11.5. Adhésion à l'URLS du Bas-Saint-Laurent pour la période 2018-2019
 - 11.6. Programme de soutien financier en accompagnement en loisir des personnes handicapées pour le terrain de jeux (TDHA avec impulsivité, TSA)
 - 11.7. Participation et planification de la semaine de la municipalité

- 11.8. Parcours actif (circuit d'entraînement / marche)
- 12. **Suivi de la dernière période de questions**
- 13. **Divers**
- 14. Période de questions du public
- 15. Levée de l'assemblée

2018-064 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Madame Odette Simoneau et résolu d'adopter l'ordre du jour du 9 avril 2018 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. *Approbation des procès-verbaux*

2018-065 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2018

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 5 mars dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'approuver le procès-verbal du 5 mars 2018 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. *Présentation et adoption des comptes*

2018-066 APPROBATION DES COMPTES AU 31 MARS 2018

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de mars 2018;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 31 mars 2018 :

Liste des comptes à payer	56 046.74	\$
Liste des comptes payés (paiements directs préautorisés)	29 009.32	\$
Liste des salaires nets payés (dépôts directs #500238 au #500261)	15 144.00	\$
Total des comptes au 31 mars 2018	100 200.06	\$

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe, g.m.a.

5. *Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour*

Une question est soulevée en lien avec l'organisation de la semaine de la municipalité. (point 11.7 de l'ordre du jour).

6.1. *Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2017 (176.1 CM)*

Le directeur général et secrétaire-trésorier fait le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2017 tel que remis par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et conformément à l'article 176,1 du *Code municipal du Québec*.

6.2. *Nomination du vérificateur externe pour l'exercice financier 2018 (966 C.M.)*

2018-067 NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Considérant l'article 966 du *Code municipal du Québec*;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean-Daniel Laberge et résolu de reconduire le mandat de la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme vérificateur externe pour l'exercice financier 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

7.1. *Nouveau parrain de la Sûreté du Québec (agent Gabriel Kelly)*

Le maire informe les élus qu'un nouveau parrain de la Sûreté du Québec a été affecté à notre municipalité. Il s'agit de l'agent Gabriel Kelly.

8.1. *MTQ – Attestation des dépenses dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) pour l'exercice financier 2017*

2018-068 REDDITION DE COMPTES 2017 – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAERRL)

Considérant que le *Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)* a versé une compensation de 83 950 \$ dans le cadre du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)* pour l'année civile 2017;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Considérant que la reddition de compte a été remplacée par un questionnaire dans le rapport financier 2017;

Considérant que les frais encourus admissibles au *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)* sont :

Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	102 347 \$
Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver	56 854 \$
Dépenses d'investissement	0 \$
Total des frais encourus admissibles	159 201 \$

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean-Noël Veillette et résolu que la Municipalité de Baie-des-Sables atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2 dans le cadre du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)* pour l'année civile 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.2. *Avis d'audition – Constat d'infraction en lien avec le Règlement sur les heures de conduites et de repos des conducteurs de véhicules lourds*

2018-069 CONSTAT D'INFRACTION EN LIEN AVEC LE RÈGLEMENT SUR LES HEURES DE CONDUITES ET DE REPOS DES CONDUCTEURS DE VÉHICULES LOURDS

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables est convoquée à une audience devant la Cour du Québec le 15 mai prochain en lien avec une infraction au Code de la sécurité routière;

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables désire modifier son plaidoyer afin de mettre un terme aux procédures;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à compléter le plaidoyer de culpabilité au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables et à payer l'amende (700 \$), les frais réclamés (284 \$ + 175 \$) et les frais supplémentaire au dossier numéro 125-61-023198-176 PR 15/05/18 1.16.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.3. *Réorganisation du travail – Engagement pour combler le nouveau poste de journalier à temps plein*

Les entrevues auront lieu le mardi 17 avril 2018 à 18 h 30. L'embauche du nouveau journalier se fera à la prochaine séance du conseil municipal.

8.4. *Modification de l'horaire de travail de la concierge pour l'entretien des bâtiments municipaux*

La modification de l'horaire de travail de la concierge se fera à la prochaine séance, soit lors de l'embauche du nouveau journalier.

8.5. *Remplacement des téléphones cellulaires des employés municipaux*

2018-070 REPLACEMENT DES TÉLÉPHONES CELLULAIRES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Considérant que le contrat avec Telus Communications pour la téléphonie cellulaire vient à échéance en juin prochain;

Considérant que les téléphones cellulaires actuels sont désuets et endommagés;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à procéder au remplacement des trois (3) téléphones cellulaires et à signer une nouvelle entente au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables avec un fournisseur en télécommunication. Cette entente sera d'une durée maximale de 3 ans. Les mensualités ne devront pas dépasser 20 \$ par ligne plus les taxes. Les appareils seront acquis aux prix maximaux suivants en tenant compte de divers crédits et de l'entente avec la *Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)* :

- Deux (2) unités Sonim XP7 (garantie 3 ans) : 300 \$ l'unité;
- Un (1) unité Samsung Galaxy Xcover 4 (garantie 1 an) : 30 \$ l'unité.

Une dépense maximale de 250 \$ pour les accessoires est également autorisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.6. *Rencontre avec la MRC de La Matanie relative au service de génie civil (10 avril à 19 h)*

La MRC de La Matanie effectuera une présentation des services offerts par le service de génie civil le 10 avril prochain à 19h à la salle du conseil de Baie-des-Sables.

10.1. Appui à la demande de Monsieur Réjean Ratté auprès de la CPTAQ

2018-071 APPUI À LA DEMANDE DE MONSIEUR RÉJEAN RATTÉ AUPRÈS DE LA CPTAQ

Considérant que Monsieur Réjean Ratté demande une autorisation à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)* pour acquérir une bande de terrain appartenant à la Ferme Annick inc. et en échanger une partie avec son voisin, Monsieur Michel Pitteloud;

Considérant que cette demande vise à permettre l'installation de systèmes de traitement des eaux usées (fosses septiques et champs d'épuration) conformes à la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour les résidences situées au 134 et 136 route 132 à Baie-des-Sables;

Considérant que la bande terrain visée par cette demande est située sur les lots 214-3, 214-1 et 215-2 du cadastre de la Paroisse de Notre-Dame de l'Assomption de MacNider;

Considérant que la parcelle de terrain visée par cette demande a une superficie totale d'environ 2 145 mètres carrés;

Considérant que la municipalité doit formuler une recommandation en fonction de l'article 62 et suivant de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)*;

Considérant qu'une partie de la bande terrain en question est située dans un secteur agricole déstructuré (zone 43-Ade) au sens de la LPTAA et reconnu par la CPTAQ;

Considérant que le solde de la bande de terrain en question est en pente sur toute sa longueur et un petit boisé sépare les résidences existantes du milieu agricole;

Considérant ces éléments, la présente demande n'aura aucun effet négatif additionnel sur le milieu agricole existant;

Considérant que le projet en entier est conforme à la réglementation municipale, soit le règlement de zonage;

Considérant qu'il n'existe aucun espace approprié disponible ailleurs sur le territoire de la municipalité de Baie-des-Sables et hors de la zone agricole qui pourrait satisfaire à la présente demande;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean-Noël Veillette et résolu de recommander à la CPTAQ d'acquiescer à la demande de Monsieur Réjean Ratté datée du 27 février 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.2. Approbation des projets retenus dans le cadre du Fonds de visibilité Cartier 2018

2018-072 VERSEMENT DU FONDS DE VISIBILITÉ CARTIER POUR L'ANNÉE 2018

Considérant l'article 1.4 de l'entente concernant les contributions volontaires du promoteur « Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc. »;

Considérant les recommandations émises par la Corporation de développement de Baie-des-Sables pour le versement des aides financières dans le cadre du Fonds de visibilité Cartier pour l'année 2018;

Considérant qu'il reste un solde affecté (retenues) pour l'année 2016 d'un montant de 2 500 \$ pour le Comité d'embellissement et le Comité des loisirs;

Considérant qu'il reste un solde affecté (retenues) pour l'année 2017 d'un montant de 1 075 \$ pour la Fabrique de Baie-des-Sables;

Considérant que le montant du Fonds de visibilité Cartier pour 2018 est de 25 936,08 \$;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu d'accepter les projets retenus par le conseil d'administration de la Corporation de développement de Baie-des-Sables lors de sa réunion du 3 avril 2018 et de demander à « Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc. » de verser les sommes suivantes directement aux organismes retenus :

SOUTIEN À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT	
Corporation de Développement de Baie-des-Sables (Fonds de roulement)	936.08 \$

VOLET I (Montant disponible en 2018 : 5 000 \$)	
Organismes retenus	Montant
Cercle de Fermières de Baie-des-Sables	568.20 \$
Club de ski de fond de Baie-des-Sables	568.20 \$
Comité de la bibliothèque municipale de Baie-des-Sables	568.20 \$
Association des locataires de la Villa Notre-Dame et de la Résidence des Sables	454.55 \$
Comité culturel de Baie-des-Sables	454.55 \$
Comité des Fêtes du 150 ^e de Baie-des-Sables	454.55 \$
Comité des pompiers volontaires de Baie-des-Sables	454.55 \$
Garde paroissiale de Baie-des-Sables	454.55 \$
Comité d'embellissement et du tourisme de Baie-des-Sables	340.90 \$
Club des 50 ans et plus de Baie-des-Sables	227.25 \$
Dekhockey Baie-des-Sables	227.25 \$
Fabrique de Baie-des-Sables	227.25 \$
TOTAL – VOLET I	5 000.00 \$

VOLET II (Montant disponible en 2018 : 20 000 \$)				
Organismes retenus	Montant accepté	Montant déjà versé	Montant à verser	Retenue (ou solde)
Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables (Construction de la résidence pour personnes âgées)	7 000 \$	0 \$	7 000 \$	0 \$
Comité des Fêtes du 150 ^e de Baie-des-Sables (Contribution annuelle pour les Fêtes d'ici 2019)	3 000 \$	0 \$	3 000 \$	0 \$
École Assomption (Réfection de la cour d'école)	2 000 \$	0 \$	2 000 \$	0 \$
Comité des pompiers de Baie-des-Sables (Électrification du parc du Sacré-Cœur)	3 500 \$	0 \$	2 625 \$	875 \$
La Fabrique de Baie-des-Sables (Rénovation des fenêtres de l'église)	3 000 \$	0 \$	2 250 \$	750 \$
Club de ski de fond de Baie-des-Sables (Divers travaux d'amélioration des équipements)	1 500 \$	0 \$	1 125 \$	375 \$
TOTAL AFFECTATION – VOLET II	20 000 \$	0 \$	18 000 \$	2 000 \$
SOLDE NON AFFECTÉ (DISPONIBLE)	0 \$			

Les aides financières dans le cadre du volet II seront versées de la manière suivante (sauf exceptions) lorsqu'elles excèdent la somme de 1 000 \$: 75 % du montant à la signature de l'entente et 25 % au dépôt du rapport final.

Il est également résolu de remercier les membres de la Corporation de développement pour l'analyse des demandes.

Que copie de cette résolution soit transmise à « Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc. » et à la Corporation de développement de Baie-des-Sables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.3. Corporation de développement – Diverses recommandations et suggestions

La Corporation de développement a soumis deux (2) extraits de son procès-verbal de la rencontre du 20 février dernier (recommandations). La municipalité émettra un accusé de réception de ces documents.

10.4. Projet de la serre communautaire – Nomination d'un élu au sein du comité d'influence

2018-073 PROJET DE LA SERRE COMMUNAUTAIRE – NOMINATION D'UN ÉLU AU SEIN DU COMITÉ D'ARRIMAGE

Considérant que le comité de démarrage de la serre communautaire tiendra prochainement une rencontre avec les différents partenaires susceptibles d'avoir une influence sur la poursuite du projet;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu de nommer Madame Odette Simoneau afin de siéger sur le comité d'arrimage déterminant en vue de la poursuite du projet de la serre communautaire à Baie-des-Sables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.1. Appel d'offres pour la réalisation de travaux de rénovation au centre communautaire

Le ministère de la Famille a accepté dans un courriel du 14 mars 2018 la modification des travaux proposée en vertu de la résolution #2018-061. Dans l'attente de l'autorisation définitive du MAMOT, les documents d'appels d'offres publiques sont en cours de rédaction.

11.2. Approbation des états financiers vérifiés 2017 de l'Office municipal d'habitation

2018-074 APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2017 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BAIE-DES-SABLES

Considérant que le conseil municipal doit approuver chaque année les états financiers vérifiés de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des états financiers vérifiés 2017 tels que préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

En conséquence, il est proposé par Madame Odette Simoneau et résolu d'accepter les états financiers vérifiés 2017 de l'Office municipal d'habitation ayant un déficit d'exercice de 143 497 \$ et une contribution municipale de 14 350 \$. De plus, le volet AccèsLogis termine l'exercice avec un déficit de 3 117 \$ et une contribution municipale au programme de supplément au loyer de 4 148 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.3. Création d'un organisme à but non lucratif (OBNL) pour la Résidence des Sables

2018-075 CRÉATION D'UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF (OBNL) POUR LA RÉSIDENCE DES SABLES

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables a adopté le 9 janvier 2017 une résolution appuyant l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables (OMH) dans ses démarches auprès de la

Société d'habitation du Québec (SHQ) pour la création d'un organisme à but non lucratif (OBNL) assurant ainsi la gestion de la Résidence des Sables;

Considérant que depuis l'adoption de la résolution #2017-014, des démarches avaient été entreprises afin former un regroupement des OMH de Métis-sur-Mer, Baie-des-Sables et Saint-Ulric;

Considérant que l'OMH de Saint-Ulric préfère intégrer l'OMH de Matane mettant terme à ce projet de regroupement à trois;

En conséquence, il est proposé par Madame Odette Simoneau et résolu que la Municipalité de Baie-des-Sables réitère son appui à l'OMH de Baie-des-Sables dans ses démarches auprès de la SHQ pour la création d'une OBNL assurant ainsi la gestion de la Résidence des Sables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.4. Dekhockey BDS – Demande d'utilisation des installations sportives et du centre communautaire

2018-076 LIGUE DE DEKHOCKEY DE BAIE-DES-SABLES – SAISON 2018

Considérant la demande écrite de « Dekhockey Baie-des-Sables » en date du 25 mars 2018;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean-Daniel Laberge et résolu de réserver la patinoire municipale pour la ligue de Dekhockey de Baie-des-Sables tous les lundis et jeudis de 18 h à 23 h durant la période estivale. De plus, les clés donnant accès au sous-sol du centre communautaire seront remises au responsable de la ligue, Monsieur Israël Beaulieu. L'horaire pourra être modifié afin de tenir compte des activités de la ligue.

Il est également résolu d'autoriser la vente de boissons alcoolisées sur les lieux conditionnellement à l'obtention d'un permis auprès de la *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJQ)*. Les verres, les canettes, les bouteilles et tous déchets se retrouvant sur les lieux devront être ramassés immédiatement après chaque activité. La salle du centre communautaire sera également réservée pour la journée du repêchage au début de la saison et le gala de fin d'année.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.5. Adhésion à l'URLS du Bas-Saint-Laurent pour la période 2018-2019

2018-077 ADHÉSION À L'URLS DU BSL POUR 2018-2019

Considérant l'aide précieuse fournie par l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) du Bas-Saint-Laurent dans l'organisation d'activités de loisirs;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu de renouveler notre adhésion à l'URLS du Bas-Saint-Laurent pour la période 2018-2019 au montant de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.6. Programme de soutien financier en accompagnement en loisir des personnes handicapées pour le terrain de jeux (TDHA avec impulsivité, TSA)

Une décision sera prise dans ce dossier par le conseil municipal lorsqu'une demande écrite sera déposée par le demandeur (parents).

11.7. Participation et planification de la semaine de la municipalité

Une décision sera prise dans l'organisation de la semaine de la municipalité à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal.

11.8. *Parcours actif (circuit d'entraînement / marche)*

La conseillère en développement rural, Madame Annie Veillette, a été contactée pour obtenir un soutien dans la présentation d'un projet de parcours actif (circuit d'entraînement et de marche) à même le *Sentier des Rosiers*.

12. *Suivi des dernières périodes de questions*

Le maire fait un suivi des questions posées lors de la dernière séance ordinaire.

13. *Divers*

Le point suivant a été soulevé :

- Attribution de dossier (culturel) à la nouvelle conseillère, Madame Odette Simoneau.

14. *Période de questions du public*

Les points suivants ont été soulevés :

- Modification à la section des armoires qui intègre la cuisinière murale double au centre communautaire;
- Travaux de rapiéçage des fissures sur la chaussée du 4^e Rang Est ce printemps;
- Signification du TSA (trouble du spectre de l'autisme);
- Acquisition d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) pour les pompiers volontaires;
- Présence de résidus de travaux de rapiéçage de la chaussée dans les emprises;
- Repositionnement des bollards sur la rue de la Mer (en face du bureau de poste et du quai).

15. *Levée de l'assemblée*

2018-078 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Véronique Lamarre résolu de lever la séance à 21 h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Denis Santerre
Maire

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Denis Santerre
Maire